T. 917. 1

16

THESE

N.° 86.

Sur l'Emploi des Caustiques ou Escarrotiques dans le Traitement de quelques Maladies;

Présentée et soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, le 22 août 1808,

PAR F. M. RÉMOND, de Rouvray,

(Département de la Côte-d'Or),

DOCTEUR EN MÉDECINE;

Ancien Elève de l'Ecole pratique; Chirurgien interne des Hôpitaux des Vénériens et de la Charité de Paris; Membre de la Société anatomique et de celle d'Instruction médicale.

Morbos non eloquentiâ, sed remediis, curari.
CELS., lib. 1.

L'Auteur à M.r Villeneuve.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de l'Ecole de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1808.

PRÉSIDENT,

M. BOYER.

EXAMINATEURS,

MM. PINEL.

RICHARD.

SABATIER.

SUE.

THILLAYE.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Comme un gage de mon amour filial ;

A M. BOYER,

Premier Chirurgien de Sa Majesté l'Empereur et Roi ; Membre de la Légion d'Honneur ; Professeur à l'Ecole de Médecine ; Chirurgien en chef adjoint de l'hôpital de la Charité, etc.

Comme un témoignage de respect, d'attachement et de reconnaissance ;

ET

A LA MÉMOIRE DE M. CABANIS,

Sénateur ; Commandant de la Légion d'Honneur ; Membre de l'Institut national, Professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, etc.

Il fut pour tous bienveillant et bon, et il m'honora d'une affection particulière. Je lui avais voué tous mes sentimens, et je l'aimais avec la tendresse et le respect d'un fils. Sa perte vivement sentie me laisse des regrets que le souvenir de ses vertus et de ses grands talens nourrira toujours dans mon ame. Puissent ses exemples, sans cesse présens à ma pensée, me diriger et me soutenir dans la carrière difficile que je vais parcourir !

F. M. RÉMOND.

THESE

Sur l'Emploi des Caustiques ou Escarrotiques dans le Traitement de quelques Maladies.

Chez tous les peuples anciens la cautérisation ou l'adustion était un des grands moyens de guérison des maladies. L'or, l'argent, le fer et autres métaux, diverses substances végétales ou animales, ou pour mieux dire, presque toutes les substances de la nature, furent tour-à-tour les instrumens à la faveur desquels on appliqua le feu, tantôt pour détruire des organes altérés dans leur structure, tantôt pour les fortifier en les déchargeant d'une humidité superflue; d'autres fois pour détourner une fluxion imminente; enfin, pour remédier à certains désordres survenus dans l'économie, ou pour arrêter les progrès d'un mal qui aurait pu devenir funeste. L'excellence de cet agent, les grands avantages qu'on en retirait dès les temps les plus reculés, se trouvent bien exprimés dans cet aphorisme du père de la médecine : *Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat. Quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat. Quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia reputare oportet.*

Plusieurs auteurs nous ont transmis les différens procédés de tous les peuples dans l'application du feu. Ils rapportent les cures merveilleuses que les anciens médecins opéraient avec le cautère actuel; mais malgré ces succès, malgré l'exemple donné par un grand nombre de praticiens, malgré les justes réclamations de

M. Percy (*Pyrotechnie chirurgicale pratique*), l'art du cautérisme est presque totalement oublié par la chirurgie moderne. Cet abandon d'un moyen de guérison très-puissant n'est-il pas blâmable? Beaucoup de maladies qui nous semblent incurables aujourd'hui, l'auraient-elles été entre les mains de ces cautérisateurs intrépides dont les succès ont justifié l'audace? et doit-on croire que la grande confiance qu'ils avaient dans le fer ardent qu'ils appliquaient avec tant de dicernement, n'était que le fruit d'une aveugle prévention?

Cependant l'art, dit-on, a fait des progrès; les moyens de guérison se sont multipliés, et les procédés regardés comme cruels ont été remplacés par des procédés plus doux et entourés d'appareils moins effrayans. Le feu a été réservé pour combattre un petit nombre de maladies contre lesquelles il est bien reconnu que l'art ne possède pas de ressources plus avantageuses, et dans les cas nombreux où il était jadis si efficace, il a été remplacé avec succès par des substances particulières dont la découverte ne remonte guères que vers la fin du quinzième siècle; je veux parler des Caustiques ou Escarrotiques, qui sont dus pour la plupart aux travaux des alchimistes.

Poussés par la soif de l'or et désireux de l'immortalité, ces adeptes s'engagèrent dans des recherches qui ne furent oiseuses que pour e but auquel elles tendaient; car tout en cherchant le remède universel, leur fameuse panacée, en s'efforçant de découvrir l'art de prolonger la vie, ils ont été utiles à la médecine, quoiqu'ils aient retardé ses progrès en l'infectant de leurs absurdes théories. C'est dans leurs laboratoires que la chimie prit naissance, et cette science vint bientôt enrichir la nôtre par ses découvertes.

La médecine, qui a pour objet la santé et la vie de l'homme, qui apprend à connaître les merveilles de son organisation et les désordres qui peuvent y survenir; à apprécier ses rapports avec tous les êtres de la nature et les influences que ceux-ci exercent sur

lui ; qui enseigne l'art de diriger nos facultés de la manière la plus conforme à notre bonheur ; la médecine est étroitement liée avec toutes les sciences, et sans les lumières qu'elles lui fournissent, la connaissance physique de la nature humaine sur laquelle elle repose, ne peut être complète. Les sciences naturelles sont celles dont le tribut lui importe le plus, et parmi elles la chimie, qui les éclaire toutes, tient le premier rang. Si son influence sur la physiologie et sur la pratique médicale a fait enfanter des systèmes, naître des erreurs et commettre des fautes, doit-on méconnaître les secours que presque toutes les branches de la médecine en retirent? N'a-t-elle pas appris à connaître, à composer une foule de médicamens dont les anciens étaient privés? Ne nous a-t-elle pas mis à même de remplacer des remèdes trop actifs par d'autres remèdes aussi efficaces, mais moins violens? N'a-t-elle pas fait découvrir les caustiques si nécessaires dans la guérison de beaucoup de maladies?

L'art de guérir profite de ces secours ; et, pour ne parler ici que des caustiques, il les emploie très-fructueusement dans beaucoup de cas. Ces substances âcres, corrosives, qui, appliquées sur un organe quelconque, y anéantissent les propriétés vitales, le consument et les convertissent en une escarre ou croûte plus ou moins épaisse et solide, sont en effet d'un usage très-fréquent dans la chirurgie moderne ; tantôt elles servent à neutraliser l'action de certains virus ou venins dans le lieu même qui les a reçus, de crainte qu'ils ne soient absorbés et portés dans le système circulatoire où leur énergie s'exerce de la manière la plus pernicieuse ; tantôt on les emploie pour détruire certaines parties dans lesquelles les solides et les liquides ont éprouvé dans leur nature une altération telle, que si on la laissait croître, il pourrait en résulter des désordres très-funestes pour l'économie ; quelquefois on y a recours pour donner issue à du pus amassé, pour stimuler des glandes engorgées, pour fixer sur une partie une humeur viciée qui nuit au libre exercice des fonctions, pour hâter la terminaison de certaines fluxions critiques, favoriser les efforts de la nature et s'opposer à

une métastase fâcheuse, pour déterminer enfin une dérivation salutaire des forces vitales.

On voit déjà par ce peu de mots de quelle importance sont les caustiques ; ils produisent des effets analogues à ceux du feu ou cautère actuel, et c'est par cette raison et parce qu'ils contiennent en eux le pouvoir de brûler, qu'ils ont reçu le nom de *cautères potentiels*. Sur quelque partie du corps qu'on les applique, peu de temps après il se manifeste une douleur âcre et brûlante; une inflammation plus ou moins intense se développe, et de cette action continuée résulte une escarre noire, plus ou moins dure et sèche, souvent tout-à-fait semblable à celle que produit le contact d'un fer rougi au feu ou d'un charbon ardent; delà la dénomination d'*Escarrotiques* qu'on leur donne quelquefois. En général ils agissent plus lentement que le cautère actuel ; ils s'étendent et pénètrent bien plus que lui; comme lui ils corrodent, détruisent la peau, les tissus organiques, mais avec moins de douleur qu'il n'en cause. Puisqu'ils remplissent le même but, et qu'ils ont d'ailleurs le grand avantage d'épargner aux malades la crainte qu'inspire toujours un fer brûlant, la préférence qu'on leur accorde dans beaucoup de cas se trouve complètement justifiée.

Il ne sera fait mention dans le cours de ces recherches que d'un petit nombre de ces utiles médicamens, c'est-à-dire, de ceux que l'on emploie le plus communément en chirurgie; tels sont, par exemple, les acides sulfurique, nitrique et muriatique, la potasse caustique (*pierre à cautère*), l'oxide blanc d'arsenic ou acide arsenieux, le muriate d'antimoine liquide (*beurre d'antimoine*), le nitrate d'argent fondu (*pierre infernale*), les trochisques de minium et de sublimé corrosif. Cependant un travail qui montrerait tous les caustiques dans leur ensemble ; qui présenterait leur histoire complète ; qui apprendrait comment on les obtenait et on les employait dans l'origine; qui ferait voir comment la chimie moderne les prépare et les modifie ; qui indiquerait exactement toutes les maladies dans lesquelles ils conviennent et leur manière d'agir dif-

férente ; qui enseignerait jusqu'à quel point ils remplacent le cautère actuel, le choix qu'on en doit faire, le mode de leur application; enfin, qui lierait leur théorie chimique à leur emploi médicinal ; un tel travail, je pense, pourrait présenter de l'intérêt et être de quelque utilité; mais je suis loin de vouloir l'entreprendre; il serait beaucoup au-dessus de mes forces, et dépasserait d'ailleurs les bornes d'une simple thèse. Je me contenterai d'examiner le traitement de quelques maladies contre lesquelles la médecine et la chirurgie emploient journellement les caustiques. Heureux si mes efforts peuvent mériter l'approbation de l'Ecole célèbre à laquelle je me ferai toujours gloire d'appartenir !

§. I.er

Traitement de la Morsure des Animaux enragés.

De tous les venins, un des plus actifs, un de ceux qui produisent les effets les plus effrayans et la mort la plus terrible, est sans contredit celui que recèle la salive d'un animal enragé. Des observations nombreuses prouvent qu'il peut séjourner plusieurs années dans la partie où il a été déposé, sans causer aucun accident; et le plus souvent la plaie faite par la dent de l'animal hydrophobe, parcourt ses périodes, s'enflamme, suppure et se cicatrise avant que les phénomènes de la rage se développent. Ce n'est pas par de légers symptômes que le venin rabifique manifeste sa présence dans l'économie; il intervertit toutes les fonctions, cause une fièvre violente, un délire furieux, des convulsions épouvantables, et une horreur invincible de toute espèce de liquide. Quelquefois le malade a plusieurs accès de rage avant de succomber; mais toujours la mort arrive au milieu des anxiétés les plus grandes, des angoisses les plus accablantes.

Quoi de plus propre à faire ressortir les bienfaits de l'art conservateur qui sait prévoir et prévenir ces accidens, et les avantages

des caustiques dont il se sert, que l'affreux tableau que présente un misérable atteint de la rage, de cette maladie si cruelle, que, quand elle est développée, il n'est aucun moyen pour arrêter ses progrès et empêcher sa terminaison funeste ?

Elle était trop promptement mortelle, causait un effroi trop grand, et laissait après elle des souvenirs trop terribles, pour que les médecins ne cherchassent pas des remèdes propres à s'opposer à son développement. Aussi le nombre de ceux qui ont été proposés est-il considérable. Mais on suivait une fausse route ; car « dès les temps « les plus anciens, on cherchait un spécifique contre la rage, et on « a continué jusqu'à nos jours de s'occuper de ce projet; ce qui « le plus souvent a fait négliger une cure méthodique qui aurait » pu sauver bien des personnes attaquées de cette cruelle maladie ». (*Recherches sur la rage, par M.* ANDRY, Paris, 1780). Combien d'individus, en effet, ont été victimes de la confiance aveugle qu'ils accordaient à ces spécifiques fameux, sur les propriétés desquels des ignorans et des charlatans avides avaient eu l'adresse d'établir leur réputation et leur fortune ! remèdes dont le moindre des inconvéniens était de laisser vivre les malades dans une perfide sécurité. Si quelques succès apparens les ont mis en crédit, ne doit-on pas les attribuer, tantôt à ce que l'animal qui avait mordu n'était point enragé, tantôt à ce que la constitution de l'individu blessé ne le disposait pas à recevoir l'impression du virus hydrophobique ?

Il est peu de médecins aujourd'hui qui voulussent chercher à prévenir la rage par tous ces moyens oiseux ; aussi toutes les recettes de remèdes simples ou composés, de poudres, de pilules, de tisanes, de potions et d'autres préparations ridicules, telles que la fameuse *omelette hydrophobique* qui fait encore tant de victimes dans les campagnes ; toutes ces recettes sont bannies à jamais de la thérapeutique.

Cependant beaucoup de médecins anciens ont eu de la rage la même idée que les modernes. Le venin déposé dans la plaie est regardé comme un agent destructeur qui n'exerce pas sa funeste

influence immédiatement après qu'il est introduit dans une plaie. Presque toujours il y séjourne pendant un temps plus ou moins long; et c'est delà que part bientôt la cause délétère qui va porter le trouble dans toutes les fonctions, menacer toutes les sources de la vie, et causer une mort affreuse. C'est sur ces principes qu'est fondé le traitement des morsures des animaux enragés.

Presque tous les bons praticiens anciens et modernes ont regardé le traitement local comme le seul préservatif efficace de la rage, et ont recommandé l'ablation de la partie mordue ou la cautérisation de la plaie. *Galien, Celse, Dioscoride*, et beaucoup d'autres, ont conseillé de détruire la surface de la blessure par l'application d'un fer rouge. *Jean* de *Vigo* veut qu'on brûle la partie intéressée avec de l'huile bouillante, et qu'on scarifie et cautérise de nouveau pour empêcher les ulcères de se fermer trop tôt. La poudre à canon, l'amadou, le moxa brûlés sur la plaie ont été conseillés dans la même vue. Quelques-uns ont recours au cautère potentiel. *Mathiole* a proposé le sublimé corrosif; *Jean Agricola* le précipité rouge, le beurre d'arsenic, l'esprit de vitriol, etc. *Ambroise Paré* croit que tous ces moyens sont également bons, excepté les préparations mercurielles et arsenicales.

D'autres détruisent la surface de la plaie en y déterminant une suppuration abondante à l'aide de stimulans très-énergiques. Quelques-uns ont conseillé l'excision ou l'amputation de la partie mordue; mais, dans beaucoup de cas, ce moyen n'est pas praticable, et d'ailleurs c'est une opération sanglante, très-douloureuse, qui effraie le malade, et lui laisse une mutilation plus ou moins grande. Cependant quand la morsure est à un doigt, et qu'elle est un peu étendue, il vaut mieux y avoir recours qu'à la cautérisation, qui, dans cette partie, cause des douleurs extrêmes, laisse les tendons à découvert, et souvent nécessite consécutivement une opération qu'on aurait dû pratiquer en premier lieu. C'est donc avec les caustiques seuls qu'on doit chercher le plus souvent à prévenir la rage. Mais depuis long-temps les chirurgiens ont banni de leur pratique

le cautère actuel, quoiqu'il puisse remplacer tous les autres caustiques, parce que la présence d'un brasier ardent, la vue d'un fer rouge jettent l'épouvante dans l'ame des malades, dont il faut au contraire calmer les craintes et tranquilliser l'esprit ; et aujourd'hui ils emploient presque exclusivement les cautères potentiels qui, comme le feu, forment à la surface de la plaie une escarre dans laquelle le venin se trouve détruit.

Ceux dont on se sert le plus ordinairement, d'après les conseils de la plupart des praticiens modernes, sont les acides sulfurique et nitrique, le muriate d'antimoine liquide, la potasse caustique et le nitrate d'argent fondu. A défaut de ces caustiques recommandés par MM. *Eneaux et Chaussier* (*Méthode de traiter les morsures des animaux enragés, etc.* Dijon, 1785), on peut se servir d'un mélange à parties égales de chaux vive récente, pulvérisée, et de savon tendre ; on en fait une pâte dont on applique sur la plaie une couche de deux lignes d'épaisseur, et après quelques heures l'escarre est formé. *Gui de Chauliac* est le premier qui ait donné la formule de cette préparation, qui est très-énergique.

Parmi ces caustiques, on préfere ceux qui sont liquides, parce qu'ils se répandent plus facilement sur toute la surface de la plaie, et pénètrent dans ses plus petits recoins; parce que leur action est plus prompte et plus forte, et qu'on peut borner ou étendre leurs effets à volonté.

Disons maintenant quelle est la manière de les employer.

Après avoir sondé la plaie, s'il est nécessaire, pour s'assurer de sa direction, de sa profondeur ; après l'avoir lavée convenablement avec une liqueur chaude, telle que l'eau vinaigrée ou salée, une dissolution alcaline ou savonneuse, et en avoir exprimé le sang par la pression, ou au moyen d'une ventouse, on la touche avec un petit pinceau de charpie imbibée de beurre d'antimoine liquide ou d'acide sulfurique; et si on veut brûler très-profondément, on laisse dans la plaie un bourdonnet ou un tampon de charpie imbibée du caustique. Si on se sert de la potasse ou du nitrate d'argent fondu,

il faut les réduire en poudre grossière, et en saupoudrer la surface de la plaie. On achève le pansement avec de la charpie et un bandage convenable.

Si le sang coule toujours après les lotions de la plaie, il faut la panser avec de la charpie sèche, et attendre le lendemain pour appliquer le caustique; car sans cela, entraîné par le sang qui s'écoule, celui-ci n'a pas le temps d'agir.

Bientôt une escarre épaisse est formée; le venin, neutralisé par le caustique, est contenu dans son épaisseur, et déjà les chairs sous-jacentes sont à l'abri de son influence. On obtient la chute de l'escarre par des pansemens avec des onguens digestifs un peu animés, et en la divisant avec le bistouri en plusieurs parties; ou bien, comme le faisaient les anciens, en la disséquant dans toute sa circonférence.

On doit, je crois, blâmer la pratique de ceux qui, pour ramollir l'escarre et en faciliter la chute, emploient des relâchans onctueux, des émolliens, comme les cataplasmes de farine de graine de lin, etc. Car que se propose-t-on dans le traitement de toutes les plaies venimeuses, et surtout de celles qui recèlent le virus rabifique? 1.° de mortifier la partie, d'en former une escarre, d'y détruire le venin; 2.° d'y augmenter la vie; ce qui rend moins active l'impression du virus, et sa propagation moins prompte; 3.° de déterminer une suppuration abondante, qui est une voie de dépuration pour l'écoulement du venin, si quelques parcelles ont échappé à l'action du caustique.

Or, les substances relâchantes, émollientes, sont bien loin d'être propres à fortifier la partie mordue, et il n'est pas douteux qu'un onguent suppuratif dans lequel on aura mêlé de la poudre de cantharides, ou qu'on aura rendu plus actif au moyen du styrax, etc., ne doive leur être préféré.

Quelques médecins conseillent de recouvrir l'escarre d'un large vésicatoire, pour stimuler la partie et appeler au-dehors le virus;

mais ce moyen me paraît inutile dans le cas où la plaie est très-superficielle, comme quand la peau n'est pas entamée dans toute son épaisseur ; car l'action du caustique a dû s'étendre assez loin pour qu'on n'ait plus à redouter aucun accident ; au contraire, si la plaie est profonde, si l'on voit autour d'elle des échymoses produites par la morsure, ou si on a été forcé par quelques circonstances de retarder l'application des caustiques, il est prudent d'employer le vésicatoire.

Il est souvent utile, quand la peau a été entamée, et que la dent de l'animal a atteint les parties sous-jacentes, d'aggrandir la plaie par des incisions en croix ou en étoile, et de porter ensuite le caustique à toute sa surface, et le plus profondément possible.

Ce précepte de cautériser profondément une plaie venimeuse est d'une grande importance ; car si une petite partie du venin échappe à l'action du médicament, tous les soins donnés au malade deviendront nuls, et il restera exposé à une mort affreuse. Quels seraient nos regrets si nous avions à nous reprocher en pareil cas une coupable pusillanimité ! *Fabrice de Hilden*, témoin des malheurs qui en étaient résultés, veut que le chirurgien pèche plutôt par excès que par défaut : *Hîc monitos velim tirones chirurgos, ut diligenter prospiciant ne nimis leviter et superficialiter inurant hujusmodi morsus ; sed ut potiùs in excessu quàm in defectu peccent* (*Centur* 1. *obs.* 87).

Il se peut que lendemain il faille faire une seconde cautérisation ; c'est quand on s'aperçoit que la première n'a pas été assez énergique ; quand la plaie est irrégulière ; quand elle offre des angles, des sinus où le caustique n'a pas pénétré. Alors, avec l'extrémité d'une paille ou d'un morceau de bois pointu, on porte sur tous ces points encore intacts quelques gouttes de beurre d'antimoine, ou d'un des acides dont nous avons parlé.

Quand l'escarre est tombée, il reste une plaie simple dont la guérison est facile à obtenir : cependant il faut se garder d'en hâter

la cicatrisation. *Dioscoride* a observé que les plaies par morsure d'animaux hydrophobes dont la suppuration est abondante, et la cicatrisation retardée par une cause quelconque, sont plus rarement suivies de la rage que celles qui se guérissent promptement. Aussi tous les praticiens sont-ils d'accord qu'il faut stimuler la plaie, entretenir sa suppuration pendant quarante ou cinquante jours. Pour cela, on la panse avec des digestifs animés avec de la poudre de cantharides, du muriate d'ammoniac, du nitrate d'argent ou de la pierre à cautère qu'on a réduits en poudre très-fine. La lessive des savonniers conseillée par un médecin de Fribourg convient très-bien pour remplir cette indication. Des corps étrangers qu'on introduit dans la plaie en la convertissant en une espèce de cautère peuvent encore suffire. On continue l'usage de ces moyens pendant six semaines ou deux mois, selon que le venin a séjourné plus ou moins de temps dans la plaie avant sa cicatrisation; et comme l'expérience prouve qu'alors il a été entièrement détruit et entraîné au-dehors par la suppuration, on laisse l'ulcère se cicatriser.

Mais si la morsure est déjà cicatrisée quand la personne mordue par un animal enragé reclame les secours de l'art; il faut se conduire comme dans le premier cas. Il faut appliquer sur la cicatrice un morceau de pierre à cautère, ou des bourdonnets de charpie imbibés de beurre d'antimoine liquide; et si, par le récit du malade, on apprend que la plaie était profonde, étendue, les scarifications conseillées par beaucoup de médecins anciens, et recommandées par presque tous les modernes, deviennent indispensables avant la cautérisation. Enfin à quelque époque de la maladie que l'on soit consulté, il faut hardiment attaquer la plaie par les caustiques, *audacterque vulnus adurendum* (GALEN. *lib. de Theriac.*), et le fer rouge doit être employé de préférence, si le temps presse, le malade sentant déjà les effets précurseurs du développement de la rage.

Il n'entre pas dans mon plan de parler des modifications que doit subir ce traitement selon la situation, la forme, la grandeur de la

plaie; je rappelerai seulement qu'il faut renoncer au caustique quand celle-ci est tellement située, qu'il pourrait intéresser une artère considérable, et donner lieu à une hémorrhagie funeste après la chute de l'escarre. On se contente alors, si l'amputation n'est pas possible, de laver convenablement la plaie, de la stimuler par différens moyens, d'entretenir pendant deux mois, comme le veut *Aëtius*, une suppuration abondante. C'est bien le cas de suivre la pratique de M. *Schmucker* (*obs. chir. parte secundâ.* Berolini), de dilater, de scarifier suffisamment la plaie, d'y mettre de la poudre de cantharides pour y exciter de l'inflammation et de la suppuration, et de l'entretenir ouverte pendant long-temps. Quelquefois il est encore possible de faire sans danger de légères applications de caustique, ce qui donne bien plus d'espérance de guérison.

Depuis long-temps on a remarqué que ce traitement local était le seul utile pour prévenir la rage, et l'expérience confirme tous les jours que c'est uniquement dans les caustiques appliqués par une main habile que les malades doivent mettre leur confiance. Il convient cependant de seconder leur action par quelque tonique doux, par de légers sudorifiques qui déterminent les forces organiques à se porter du centre à la circonférence, et à repousser le venin qui est prêt à s'introduire dans l'économie. A cet effet, l'alcali volatil et l'eau de Luce, si efficaces dans la morsure de la vipère, donnés à petite dose dans une infusion de fleurs de sureau ou de feuilles d'oranger, sont recommandés par *Leroux de Dijon*, *Pouteau*, *Eneaux* et *Chaussier*, etc. La belladone, dont *Pline* et *Apulee* ont parlé les premiers, peut aussi, à cause de sa propriété calmante, contribuer à l'effet du traitement local. Des bols antispasmodiques, où l'on fait entrer l'opium, le musc, le camphre, etc., peuvent devenir utiles. On y a surtout recours, ainsi qu'aux frictions mercurielles, conseillées par un grand nombre de médecins, et entre autres par *Astruc*, *Pierre Desault*, médecin de Bordeaux, le célèbre *Boissier de Sauvages*, administrées de manière à produire une salivation abondante, quand l'hydrophobie est déclarée,

ou que le malade ressent déjà les spasmes qui en sont les funestes précurseurs.

§. II.

Traitement de la Morsure de la Vipère.

Le venin que la vipère exprime dans la plaie qui résulte de sa morsure est très-actif. Il n'y séjourne pas long-temps sans manifester sa présence, et c'est sur le système nerveux qu'il semble porter principalement son action, comme l'annoncent la douleur, l'inflammation, le gonflement comme œdémateux qui survient à la partie mordue, les taches livides qui s'y manifestent, les angoisses, la faiblesse, les syncopes, les vertiges, les nausées, les vomissemens, la concentration, la petitesse et l'inégalité du pouls, quelquefois le délire, la jaunisse et les autres symptômes, soit locaux, soit généraux, qui se succèdent rapidement presque aussitôt après la morsure.

Quoique les accidens soient très-graves, il est prouvé par les expériences de *Fontana* que la morsure d'une seule vipère ne peut causer la mort d'un homme, et que, lorsqu'on laisse cette maladie parcourir toutes ses périodes sans entraver sa marche, les symptômes, après avoir été portés au plus haut degré d'intensité, diminuent peu-à-peu, et le malade se rétablit lentement. C'est à cause de cette lenteur de la guérison qu'il faut chercher à s'opposer au développement des accidens, en détruisant le venin dans le lieu même de son insertion.

Pour cela, les nègres des climats brûlans de l'Afrique cautérisent la plaie par la combustion de la poudre à canon; d'autres peuples y appliquent un fer ardent. Dans quelques pays, on la détruit en y brûlant un petit cylindre de coton ou de charpie imbibée d'alcool. Les onctions huileuses faites sur la partie blessée, immédiatement après la morsure, ont été regardées par quelques-uns comme un sûr préservatif. D'autres ont recommandé la ligature au-dessus de la partie blessée, afin d'empêcher la transmission du venin dans tout

le système. *Paré,* mordu par une vipère au bout du doigt index, fut guéri en peu de jours à l'aide de ce moyen, et en appliquant sur la plaie du coton trempé dans de la thériaque délayée dans de l'eau-de-vie. Il est bon d'employer la ligature en attendant des secours plus efficaces.

Mais la meilleure de toutes les méthodes de traiter la morsure de la vipère, est celle que *Fontana* a fait connaître. Tous les praticiens et tous ceux qui ont écrit après lui l'ont adoptée. Il faut désorganiser la partie mordue, neutraliser la liqueur vénéneuse déposée dans la plaie, calmer l'irritation et prévenir l'engorgement. Pour remplir ces indications, on applique un petit morceau de pierre à cautère sur la morsure; mais tout autre caustique peut remplacer celui-là, et MM. *Eneaux* et *Chaussier* veulent qu'on préfère ceux qui sont liquides, parce qu'ils parcourent plus facilement le trajet de la dent. On les porte dans la plaie au moyen d'un morceau de bois aigu, et on y laisse un peu de charpie imbibée du même caustique. Quelques heures après, on panse avec du cérat, de l'huile ou un digestif quelconque; on frictionne souvent les environs de la plaie avec de l'huile d'olive tiède, et en très-peu de jours la guérison a lieu. Dans les cas les plus simples, le malade est soulagé, et bientôt les accidens cessent par le seul emploi des frictions huileuses et de l'alcali-volatil, dont on instille quelques gouttes dans la plaie, et que l'on fait prendre à l'intérieur à petites doses dans une infusion sudorifique. L'eau de Luce (mélange d'alcali volatil et d'huile de succin), dont le hasard fit découvrir la vertu à *Bernard de Jussieu*, dans une herborisation où un étudiant fut mordu par une vipère; le lilium de *Paracelse* (teinture des métaux), la thériaque, etc., sont, comme l'alcali, des cordiaux puissans, qui, dans tous les cas, secondent merveilleusement l'effet des caustiques.

Ce traitement convient à toutes les plaies envenimées, celles dans lesquelles est déposé par l'instrument vulnérant un principe irritant, délétère, qui nuit bientôt au développement régulier des actes de la vie; telles sont celles faites par un instrument imprégué d'un

liquide vénéneux, comme cela arrive souvent à ceux qui dissèquent des cadavres en putréfaction, des corps d'animaux morts de maladies charbonneuses, ou qui font quelque opération à des individus atteints de maladies contagieuses; telles sont encore les piqûres des scorpions, celles des frêlons, des guêpes, des abeilles, quand la douleur est très-vive et l'inflammation considérable.

§. III.

Traitement de la Pustule maligne.

Il est des maladies qui sont séparées dans les cadres nosographiques, et qui montrent cependant des analogies frappantes quand on les analyse avec cet esprit de méthode que M. *Pinel* a si heureusement introduit dans l'étude de la médecine : telles sont celles qui résultent des plaies dont je viens de parler, et la pustule maligne.

Dans ces affections, il y a analogie entre leur cause, qui est vénéneuse et des plus pénétrantes; analogie dans le mode de sa propagation de l'extérieur à l'intérieur, et dans l'oppression des forces qu'elle occasionne; analogie dans l'inflammation qui survient, dans la gangrène qui la termine, et dans les symptômes d'adynamie et d'ataxie qui se manifestent; analogie enfin dans les procédés curatifs que l'on suit; car ce n'est qu'en détruisant la partie où réside primitivement la cause du mal, et en soutenant les forces par des toniques convenables, que l'on peut empêcher le développement des accidens fâcheux qui menacent la vie du malade.

L'auteur de la Nosographie philosophique et celui de la Nosographie chirurgicale ont bien fait ressortir le véritable caractère de la pustule maligne, en la rangeant parmi les inflammations gangreneuses; mais il me semble qu'on ne devrait pas éloigner d'elle les maladies auxquelles je viens de la comparer. Quoi qu'il en soit, disons comment, dès le début de la pustule maligne, on prévient le

désordre affreux dont l'économie, sous de faibles apparences, est menacée.

L'extirpation de la tumeur, les scarifications, suivies de l'application de remèdes irritans, de préparations mercurielles ou arsenicales, les cataplasmes de plantes âcres, stimulantes, les topiques anti-septiques, la ligature au-dessus de la partie engorgée, l'emploi de la thériaque, du quinquina et d'autres puissans alexitères; tous ces moyens, mis isolément en usage, doivent être rejetés; les uns, parce que le mal est tellement situé, qu'on ne peut les employer; les autres, parce qu'ils sont infidèles, incertains, insuffisans, ou qu'ils peuvent entraîner après eux des accidens redoutables; cependant il en est parmi eux qui peuvent très-bien seconder le traitement dont je vais parler.

C'est aux escarrotiques qu'on doit avoir recours; et ce sont les plus stimulans qu'il faut préférer; tels sont les acides nitrique, sulfurique, muriatique, le beurre d'antimoine, la pierre infernale et la potasse caustique.

Après avoir coupé la vésicule et essuyé la sérosité qui en découle, ou bien après avoir scarifié la tumeur dure et compacte ou l'escarre, si elle est déjà formée, que présente la partie malade, on porte dans la plaie, à plusieurs reprises, un pinceau de charpie imbibée du caustique; ou, quand celui-ci est solide, on en met un morceau dans l'endroit scarifié, et on l'y retient avec de la charpie ou un emplâtre de diachilon gommé.

De cette manière on excite l'action vitale des parties voisines, on détermine une inflammation vraie qui borne la gangrène et hâte la séparation de l'escarre, que l'on favorise par des incisions, par des applications de digestif animé et de compresses imbibées de liqueurs résolutives, spiritueuses et toniques. Les ulcères plus ou moins étendus et profonds qui succèdent à cette perte de substance sont pansés avec ces médicamens, mais ne guérissent que difficilement et après un longtemps, sans doute à cause de l'atonie dont la partie malade a été subitement frappée.

A la dernière période de la maladie, quand la gangrène est déjà étendue et que la dissolution putride fait des progrès, MM. *Eneaux* et *Chaussier* conseillent de préférer le nitrate d'argent ou plutôt l'acide muriatique aux autres caustiques, parce qu'ils perdent difficilement leurs propriétés par leur mélange avec les sucs ichoreux qui découlent des scarifications; c'est alors surtout qu'il faut en même temps que l'on cautérise, faire des applications toniques, stimulantes, anti-septiques, sur la partie malade, et seconder l'effet des caustiques par des cataplasmes faits avec la poudre de quinquina et l'eau-de-vie camphrée, par des fomentations spiritueuses, etc.

Il ne faut pas oublier que ces scarifications et l'application du caustique doivent être proportionnées à l'étendue et à l'intensité de la maladie : trop légères, elles ne détruiraient pas la cause du mal; trop profondes, il pourrait en résulter une hémorrhagie funeste, des douleurs très-vives, et la propagation plus prompte du virus gangreneux à l'intérieur.....

Quand on observe attentivement la série des symptômes de la pustule maligne, on ne peut méconnaître l'oppression croissante des forces de la vie et le développement d'une maladie interne toujours grave, analogue aux fièvres adynamique ou ataxique. Il est bien important, en même temps que l'on soutient l'excitation locale par l'application des caustiques, de fortifier l'organisme et de favoriser la réaction générale à l'aide des médicamens toniques, comme le kina, le camphre, le vin, etc. Rien n'est plus pernicieux que de suivre une méthode contraire. Le traitement dit *anti-phlogistique* a toujours eu les résultats les plus funestes. Parmi plusieurs exemples que je pourrais citer, j'en choisirai un bien remarquable, que j'ai entendu rapporter plusieurs fois par M. *Boyer*. En 1790, cinq bouchers, séduits par l'appas du gain, s'associèrent pour acheter un très gros bœuf, mort à Mont-Rouge, d'une maladie charbonneuse. Ils le dépecèrent, et, trompant la vigilance de la police, l'introduisirent dans Paris, où il fut débité, sans qu'aucun de ceux qui en mangèrent en éprouvat d'accident. Mais quelques jours après,

les cinq bouchers furent atteints de la pustule maligne. Trois furent traités par des chirurgiens ignorans qui méconnurent la maladie, firent des saignées et appliquèrent des émolliens sur la tumeur. Par ce traitement ils hâtèrent le développement des accidens et firent périr ces malades au bout de quelques jours. Les deux autres, un homme et une femme, qui se confièrent aux soins d'un élève de M. *Boyer*, furent plus heureux. Chez cette dernière, la pustule maligne s'était manifestée au col au-dessous de la joue, et avait déjà fait de grands progrès, quand le jeune chirurgien fut appelé. Le gonflement et l'inflammation étaient considérables; la déglutition presque impossible et la respiration très-difficile. A chaque instant la malade était menacée de suffocation; l'adynamie était très-prononcée, le pouls petit et misérable; tout, en un mot, faisait craindre une mort prochaine. L'élève reconnut bien la nature de la maladie, mais effrayé de la gravité des accidens, il fit appeler M. *Boyer*, qui conseilla de faire promptement de grandes et profondes scarifications à la tumeur, et d'y porter de l'acide nitrique avec un bourdonnet de charpie qui serait laissé dans la plaie sans avoir été exprimé. On fit prendre à la malade plusieurs cuillerées d'une potion cordiale. Le pouls aussitôt après se releva un peu; la respiration et la déglutition devinrent plus faciles. On donna des bols camphrés et nitrés, du quinquina à forte dose. Bientôt l'adynamie cessa, et le danger fut passé. Après la chute des escarres il restait des ulcères profonds dont la guérison se fit long-temps attendre. La maladie était à sa plus haute période, lorsque le mari de cette femme fut attaqué de la pustule maligne à une joue. Dès l'invasion du mal, un morceau de pierre à cautère fut appliqué sur la petite tumeur; on fit vomir le malade, et on administra immédiatement après le camphre et le kina. Le caustique fit avorter la maladie; l'inflammation gangreneuse fut changée en une inflammation simple, vraie, et l'ulcère se guérit facilement.

C'est d'après ces mêmes principes qu'il faut se conduire dans le traitement de certaines maladies charbonneuses, de ces anthrax ma-

lins qui sont accompagnés de fièvre, de prostration des forces, et caractérisés par tous les symptômes des inflammations gangreneuses.

§. IV.

De l'Emploi des Caustiques dans le Traitement de quelques Tumeurs.

La saine chirurgie permet encore de porter des caustiques sur d'autres tumeurs, soit pour les ouvrir et donner issue aux matières qu'elles contiennent, soit pour les détruire en convertissant toute leur substance en une escarre plus ou moins épaisse, soit pour y augmenter l'action vitale et hâter la terminaison de la maladie.

Phlegmons. Et d'abord, tantôt la peau qui recouvre ces tumeurs est enflammée, et tantôt elle est saine. Son inflammation est quelquefois très-vive, quelquefois languissante; distinction essentielle, car c'est-elle qui nous donne l'idée du degré de l'exaltation des propriétés vitales dans la tumeur qu'elle recouvre, degré auquel il faut avoir égard avant d'employer les caustiques. Par exemple, dans certains abcès phlegmoneux, lorsque la collection de pus est bien formée, et que ce liquide fait effort contre la peau pour s'ouvrir une issue, on a conseillé d'appliquer au sommet de la tumeur un petit morceau de pierre à cautère, et d'inciser ensuite l'escarre, afin d'évacuer promptement la matière purulente. Rejetons à jamais un procédé aussi cruel; les douleurs excessives qui résultent de l'action du caustique sur la peau enflammée, la désorganisation qu'il opère, et dont on ne peut pas toujours borner l'étendue, suffisent pour nous y déterminer. Pendant mon internat à l'Hôpital des Vénériens, j'ai été très-souvent témoin des angoisses extrêmes dans lesquelles sont jetés les malades dont on ouvre les bubons volumineux et très-enflammés avec la potasse caustique, et ce n'était qu'en enlevant celle-ci avant qu'elle fût entièrement éteinte, et en

recouvrant la tumeur d'un cataplasme émollient, que je parvenais à faire cesser les vives douleurs qu'ils éprouvaient.

Abcès froids. Il n'en est pas de même pour ces tumeurs presque indolentes, sans inflammation à la peau, à base dure, large, étendue, où le pus ne se forme que lentement, et qui présentent tous les caractères d'un engorgement chronique. La dénomination *d'abcès froids* qu'on leur a donnée indique assez que les propriétés vitales y languissent et qu'il faut les exciter pour obtenir la solution de la maladie, la coction, comme le disaient les anciens, de l'humeur stagnante dans la partie malade. C'est alors que les caustiques sont indiqués; outre l'excitation utile qu'ils déterminent, ils font une ouverture qui a moins de tendance à se fermer que celle qu'on ferait avec l'instrument tranchant, de manière que, pendant tout le temps que dure la maladie, le pus a toujours une issue libre et assurée. Au milieu d'un emplâtre de diachilon gommé, on fait une ouverture dans laquelle on place un petit morceau de pierre à cautère ; on le recouvre d'un peu de charpie et d'un second emplâtre; on assujetti le tout avec des compresses et une bande; au bout de quelques heures l'escarre est formée. L'appareil levé, on l'incise ou bien on panse avec des cataplasmes émolliens, et bientôt elle se détache d'elle-même, ou le pus se fait jour au travers.

Les bubons vénériens indolens reclament aussi une chirurgie active, et ce que je viens de dire leur est en tout applicable. Mais il arrive quelquefois qu'on retarde trop d'employer le caustique, que la peau s'amincit en plusieurs endroits de la tumeur, et qu'un pus mal élaboré suinte sans cesse par les petites ouvertures qui s'y forment. Dans ce cas, la pierre à cautère convient très-bien pour détruire cette peau amincie qui n'est plus dans les conditions favorables à son recollement et à la cicatrisation; ou mieux, plusieurs praticiens conseillent alors d'introduire par ces ouvertures fistuleuses des trochisques de minium ou de sublimé corrosif, d'en larder,

pour ainsi dire, la glande engorgée. Le succès couronne toujours ce procédé.

Tumeurs scrophuleuses. Il en est de même pour les tumeurs scrophuleuses ulcérées, pour ces engorgemens indolens des glandes lymphatiques ou du tissu cellulaire dans lesquels la vie languit, et qui résistent aux autres moyens chirurgicaux. En les échauffant à l'aide des caustiques, en y excitant une inflammation suffisante pour obtenir le dégorgement des vaisseaux obstrués, et en secondant ce traitement local par l'usage des remèdes internes qui conviennent dans les scrophules, on obtient souvent une guérison radicale. Mais on doit se garder de toutes applications irritantes et corrosives sur les tumeurs scrophuleuses qui ont quelque disposition à un cancer occulte; ce serait le moyen d'en dévoiler bientôt le véritable caractère et d'activer la dégénérésence cancéreuse.

Parotides. Quelques auteurs recommandent de cautériser avec la potasse les tumeurs inflammatoires des parotides qui se manifestent souvent dans les fièvres adynamiques ou ataxiques, afin de prévenir une métastase qui deviendrait funeste. Observons qu'on doit distinguer avec soin les parotides symptômatiques de celles qui sont critiques. Les premières arrivent au commencement de la maladie et sont accompagnées de délire, d'une sorte de congestion vers la tête qui est toujours à redouter. En les irritant, en cherchant à favoriser leur suppuration, ne s'expose-t-on pas à augmenter ces accidens? C'est dans ce cas, qu'il faut avec *Bancg* (*Selecta diarii nosocomiæ regii Hafn*), faire en sorte de dissiper ces tumeurs au moyen des sangsues, des linimens volatils qu'on y applique, et des vésicatoires aux bras et aux jambes; mais il n'en est pas de même si les parotides sont critiques, ce qu'annonce la coïncidence de leur apparition avec une amélioration sensible dans l'état du malade. Alors il faut suivre la méthode de *Pringle*, les faire suppurer et les ouvrir de bonne heure pour prévenir la métastase. Un morceau de

pierre à cautère appliqué sur la tumeur remplit très-bien cette indication.

C'est dans la même vue qu'on s'en sert pour ouvrir les bubons pestilentiels et certains dépôts critiques et malins qui se manifestent à la suite des fièvres de mauvais caractère.

Loupes. L'inflammation qui survient spontanément ou accidentellement à certaines loupes a quelquefois produit leur guérison en déterminant l'exfoliation du kyste ou l'absorption de la matière qu'il contient. L'art a profité de ces exemples, et on a cherché à obtenir le même résultat à l'aide de plusieurs moyens parmi lesquels les caustiques ou escarrotiques tiennent le premier rang. *Chopart*, dans son essai sur les loupes, (*Prix de l'Académie royale de Chirurgie*), n'a presque rien laissé à desirer sur l'histoire complète de ces maladies. Il y traite en détail de leur nature, de leurs différences, de leurs symptômes, de leurs signes, et des moyens que la chirurgie emploie pour les guérir, savoir : la résolution, la suppuration, l'extirpation, l'amputation, la ligature et la cautérisation. Je vais parler succinctement de ce dernier procédé.

Rarement on doit employer les caustiques pour obtenir la cure des loupes, car ils exigent plus de temps et causent plus de douleur que l'instrument tranchant.

Il faut surtout y renoncer, si la loupe est volumineuse, adhérente à des gros vaisseaux, si elle repose sur une capsule articulaire ou sur toute autre partie à laquelle le caustique serait nuisible. Cependant, on pourrait citer des observations qui prouvent que le nitrate d'argent peut, dans ces cas même, par des applications renouvelées autant qu'il le faut, servir à déterminer l'exfoliation du kyste ; mais c'est le seul escarrotique qui soit propre à cet usage, parce qu'il est peu énergique, et qu'on peut borner ou étendre son action à volonté.

Si la loupe, quelle que soit sa nature, a un pédicule, on entoure celui-ci avec un ou deux fils de coton trempés dans une solution de potasse caustique ou dans du muriate d'antimoine liquide. On a

bientôt une escarre circulaire de la peau, que l'on incise alors sans douleur, et l'opération est facilement achevée par des applications caustiques semblables, ou avec le bistouri.

Si c'est un mélicéris ou un athérôme que l'on veut détruire, on peut appliquer un morceau de pierre à cautère à la partie supérieure de la tumeur; la peau et la portion correspondante du kyste sont converties en cet endroit en une escarre que l'on incise, et la matière renfermée dans cette espèce de sac s'écoule aisément; mais cela ne suffit pas pour produire l'exfoliation du kyste, il faut toucher son intérieur avec de l'acide nitrique ou sulfurique, ou avec du beurre d'antimoine, qui brûlent et cautérisent sur-le-champ. Quelques jours après, des lambeaux membraneux mortifiés sortent par l'ouverture qui résulte de la chûte de l'escarre; des bourgeons charnus se développent dans la cavité qui contenait la tumeur; ses parois enflammées se recollent bientôt, et la cicatrisation a lieu.

Mais si la loupe est dure, formée par de la graisse amassée en pelotons serrés, comme on le remarque dans le stéatôme et le lipôme, ou si elle est squirreuse, il est impossible de la détruire par la cautérisation, à moins qu'elle ne soit très-petite, et alors l'ablation avec l'instrument tranchant est bien préférable. Pour consumer la masse de la tumeur avec le caustique, il faudrait revenir plusieurs fois à son application, et la crainte de la faire dégénérer en carcinôme doit arrêter le chirurgien prudent et éclairé.

Cancer. Si l'on ne devoit pas toujours prendre l'expérience pour guide, on serait peut être tenté de se servir des caustiques pour attaquer les tumeurs squirreuses et le cancer, qui n'est qu'un squirre dégénéré; mais dès la plus haute antiquité, on avait observé leurs effets funestes sur ces maladies et les nombreux essais qui ont été faits à cet égard avec les escarrotiques les plus énergiques, et qui bornent leur action à la partie sur laquelle on les applique, sont loin d'avoir toujours donné des résultats satisfaisans. En général, ces moyens de guérison ne doivent être employés que quand la

tumeur est si peu considérable, qu'on peut la consumer entièrement dans une seule application du caustique. Mais comme le plus souvent le volume du cancer est tel, qu'on ne peut le détruire en une seule fois; et comme d'ailleurs on a remarqué que, tandis qu'on cautérisait la tumeur d'un côté, elle s'étendait avec rapidité de l'autre; que les douleurs étaient excessives, et que le mal s'exaspérait toujours, la plupart des praticiens ont renoncé à ce procédé; s'il en est qui, en le suivant, aient eu quelques succès, ne doit-on pas croire qu'ils les auraient obtenus plus facilement en ayant recours à l'amputation?

Mais il est arrivé que des chirurgiens après s'être servis du bistouri pour enlever certaines tumeurs cancéreuses, ont appliqué sur le fond de la plaie des caustiques pour détruire des portions de glandes engorgées ou des restes du carcinôme très-adhérens aux parties sous-jacentes, et qui avaient échappé à l'instrument. C'est ainsi que j'ai vu, dans le cancer du sein, par exemple, la tumeur ayant contracté des adhérences avec les muscles et les os même qui forment la paroi antérieure du thorax, et l'opérateur ne pouvant pas toujours enlever avec le bistouri jusqu'aux dernières traces de la maladie; j'ai vu, dis-je, faire usage du caustique arsenical, dont il sera question tout à l'heure, pour consumer ces tissus altérés qui seraient devenus bientôt le germe d'un cancer incurable. M. *Dubois* a souvent employé ce moyen à l'Hospice de Perfectionnement. D'autres praticiens ont suivi son exemple, mais le succès n'a pas répondu à leur attente; la guérison n'a été qu'apparente, et quelque temps après l'opération, des excroissances carcinomateuses ont soulevé la cicatrice et annoncé que le caustique avait été inutile.

Si les bornes de cette thèse me permettaient de donner à ce sujet tout le développement qu'il mérite, je pourrais, en traçant l'histoire du cancer, montrer combien les médicamens irritans ou corrosifs lui sont nuisibles, et combien peu l'on doit compter sur l'amputation pour guérir cette maladie. Une longue expérience a prouvé à plusieurs praticiens que le cancer était presque toujours incurable,

et qu'il fallait surtout se borner à la chirurgie expectante quand l'infection cancéreuse était devenue générale. Cette opinion, qui est celle de M. *Boyer,* sera exposée avec détail et appuyée des preuves les plus irrévocables dans le Traité complet de Chirurgie pratique qu'il doit publier incessamment.

§. V.

Traitement des Ulcères chancreux.

On voit souvent en différens endroits de la peau, et surtout au visage, des verrues, de petits boutons qui, irrités par une cause quelconque, augmentent de volume, s'enflamment, s'ulcèrent, et forment quelquefois une maladie horrible à voir, pour laquelle l'art n'a pas toujours des ressources. Les croûtes dont le petit ulcère se recouvre sont enlevées par le malade, qui y porte sans cesse la main, et il résulte de cette irritation renouvelée, que l'érosion de la peau s'étend peu-à-peu, et que la maladie attaque bientôt les parties sous-jacentes. Cela arrive bien plus promptement, si, par des topiques irritans ou par de légères applications caustiques, on a voulu guérir ce mal dans l'origine. La démangeaison qui s'y faisait sentir d'abord se change en une douleur lancinante, qui tourmente cruellement le malade; souvent aussi cependant l'ulcère s'étend au loin, ronge une partie du visage sans être accompagné d'aucun sentiment douloureux; ses bords sont élevés, durs, renversés, et présentent des espèces de nodosités qui les rendent très-irréguliers; sa surface se recouvre d'une matière purulente, jaunâtre, qui se dessèche et forme une croûte plus ou moins épaisse, qui, quand elle tombe, est bientôt remplacée par une croûte semblable; d'autresfois sa surface est inégale, et sécrète une sanie ichoreuse, fétide, noire, rousse ou sanguinolente, qui irrite les parties voisines, et ne contribue pas peu à la propagation du mal. La fièvre s'allume, et le malade tombe dans une consomption qui devient bientôt mortelle;

souvent des veines variqueuses se remarquent autour de l'ulcère ; les anciens les regardaient comme les racines du mal ; ils les comparaient aux pieds du *crabe*, et c'est par cette raison et parce que l'ulcère a souvent une forme ronde et chemine en rongeant, qu'ils lui ont donné le nom de *chancre*. Ils l'appelaient aussi *noli me tangere*, parce qu'ils avaient observé que, quand on touchait un ulcère de cette nature avec des corrosifs, il faisait des progrès bien plus rapides, et entraînait promptement la mort du malade. *Ambroise Paré*, à qui la chirurgie doit d'ailleurs tant d'amélioration, a partagé l'erreur de son siècle. Tout chancre, selon lui, est incurable ou très-difficile à guérir. Chez les individus faibles, il ne veut pas qu'on y touche, ni avec le bistouri, ni avec les cautères actuels ou potentiels, mais seulement qu'on cherche à pallier le mal par des topiques doux et calmans.

« Plus affligés que découragés par une dénomination qui accu-
« sait si hautement l'impuissance de notre art, dit M. *Richerand*,
« des praticiens osèrent dans le siècle dernier tenter la guérison
« d'un mal réputé incurable, et furent assez heureux pour réussir ;
« ils s'aperçurent que les caustiques n'étaient nuisibles que par la
« timidité avec laquelle on en faisait l'application. Ils en augmen-
« tèrent la dose et l'activité, et brûlant complètement et en un seul
« coup les parties attaquées, ils parvinrent à obtenir la cure radi-
« cale ». (*Nosographie chir.*)

Mais remarquons que tantôt l'ulcère chancreux repose sur une tumeur qui a son siége dans l'épaisseur de la peau et dans le tissu cellulaire sous-cutané, tandis que d'autres fois il n'y a qu'une simple érosion des tégumens. Cette distinction est importante pour déterminer les cas dans lesquels on doit avoir recours aux caustiques. Il faut, en effet, leur préférer l'instrument tranchant, quand la tumeur qui sert de base à l'ulcère est bien circonscrite et mobile, et surtout quand elle a son siége dans une partie qui permet de faire facilement l'opération et d'obtenir une guérison prompte et radicale. Ainsi, pour les boutons chancreux qui surviennent aux lèvres et

qui intéressent toute leur épaisseur, il vaut mieux suivre cette pratique que de se servir des caustiques; car la plaie qui résulte de l'amputation de la tumeur, semblable à celle que laisse l'opération du bec de lièvre, est bientôt guérie par le même procédé.

M. R... portait une tumeur de cette nature à la lèvre inférieure Il fut assez heureux pour se soustraire aux instances de quelques empiriques qui voulaient y appliquer un caustique dont le succès, après de grandes douleurs, devait être certain. Il vint à Paris, il y a quelques mois, se confia aux soins de M. *Dubois,* qui emporta la tumeur avec le bistouri, et réunit les lèvres de la plaie. Au bout de huit jours elle a été guérie. Si le cancer repullule, comme je le pense, toujours est-il vrai que le malade, en se décidant à cette opération, s'est épargné les violentes douleurs qu'aurait causées le caustique, après l'application duquel la guérison aurait été bien plus incertaine.

Mais lorsque l'ulcère chancreux, quelle que soit son étendue, ne repose pas sur une tumeur, pourvu toutefois qu'il ne s'étende point à un organe sur lequel il n'est pas prudent de porter des médicamens irritans, il faut détruire sa surface, changer le mode d'action de la partie par l'emploi des caustiques, qui doivent être suffisamment actifs pour tuer, selon l'expression de *Van-Swiéten,* la maladie par une seule application. « L'arsenic préparé n'a son pareil « en cela, dit *Guy de Chauliac,* car du premier jour, il occit et « extirpe le chancre, le loup, l'esthiomène, le *noli me tangere*, la « fistule, et toutes maladies très-mauvaises» (chap. 6, Traité 4, *du Chancre ulcéré*).

En effet, depuis ce praticien, l'arsenic est, de tous les caustiques, celui que l'on préfère pour la guérison des ulcères chancreux. Le nitrate d'argent, le sulfate de cuivre, la potasse caustique, les différens acides et toutes les préparations escarrotiques sont justement oubliées pour ce médicament qui, par les cures merveilleuses qu'il a opérées entre les mains d'un grand nombre de chirurgiens recommandables, peut être à juste titre, regardé comme un mé-

dicament héroïque. Ce sont les observations dont beaucoup de recueils et de traités de chirurgie abondent qui doivent nous diriger dans l'emploi de ce caustique, et non les exemples de certains empiriques famés qui en usent inconsidérement, l'appliquent indistinctement sur tous les ulcères, et rendent souvent incurable une maladie qui aurait été combattue avec succès par des moyens très-simples. C'est certainement ce qui serait arrivé à une dame qui portait depuis plus de vingt ans un ulcère calleux très-grand à la malléole interne du pied droit, que j'ai eu le bonheur de guérir par l'emploi des cataplasmes émolliens et en lui faisant garder le repos dans le lit, et sur lequel un de ces guérisseurs, fléaux des campagnes, avait voulu appliquer une pâte caustique. J'ai connu un vieux prêtre dont toute la joue, une partie des paupières et des ailes du nez étaient rongées par un chancre, que le même individu avait irrité par des applications réitérées de caustiques. Les douleurs étaient excessives; le canal parotidien avait été ouvert, et la salive se mêlait en grande quantité à l'ichor fétide que secrétait la surface inégale de cet ulcère. Ce malade présentait l'aspect le plus effroyable. Jusqu'à quand verra-t-on des victimes du charlatanisme et de l'ignorance!

Exposons maintenant la manière de se servir du caustique arsenical.

On l'emploie le plus souvent sous forme de poudre composée. La formule publiée par un élève de frère *Côme* dans le Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, etc. 1782, t. 57 est la suivante :

Prenez cinabre (sulfure de mercure), deux gros.
Cendre de semelles de vieux souliers, huit grains.
Sang-dragon, douze grains.
Arsenic blanc (acide arsenieux ou oxide blanc d'arsenic), quarante grains.

Cette poudre caustique est attribuée à *Guy de Chauliac*, et porte le nom de ce chirurgien, non que sa recette se trouve dans son

ouvrage, mais parce que, dans beaucoup de maladies, il recommande l'arsenic comme un très-bon médicament. On a encore donné à cette préparation les noms de *poudre de Rousselot*, *poudre du frère Côme*, parce qu'elle a été mise en vogue par ces chirurgiens. On lit dans un Eloge historique de *Jean Baseilhac*, dit *frère Côme*, qu'un individu avait acheté du sieur *Chonet*, chirurgien, un spécifique pour cette espèce d'ulcère qui ronge les chairs du visage. Deux ans après, il parut regretter son argent. *Frère Côme* n'hésita pas de le lui rembourser, et par ce procédé généreux attacha son nom au caustique dont nous parlons.

Les praticiens font varier les proportions des substances qui entrent dans sa préparation, et toujours, de crainte de causer des accidens, ils diminuent la dose de l'oxide blanc d'arsenic. Ils en mêlent six ou huit grains avec un gros de cinabre, la quantité des autres ingrédiens restant la même.

On prend un peu de cette poudre composée, et on la délaie avec de la salive ou une légère solution de gomme arabique, ou avec un peu de cérat, de manière à former une pâte facile à étendre. On fait tomber la croûte qui recouvre l'ulcère, en la ramollissant à l'aide d'un corps gras quelconque, ou d'un cataplasme émollient, puis on étend à sa place une couche de la pâte caustique d'une demi-ligne d'épaisseur; on l'applique un peu au-delà des bords de l'ulcération pour les détruire. La toile d'araignée, que l'on met ordinairement par-dessus, ne sert qu'à masquer la couleur rouge du caustique, à moins que la pâte ne soit trop liquide, auquel cas elle la retient et l'empêche de couler sur les parties voisines; mais le chirurgien est toujours le maître de lui donner une consistance suffisante pour que cela n'arrive pas.

Les effets de ce caustique, appliqué sur une partie dénudée et jouissant d'une sensibilité extrême, se manifestent promptement. Après trois ou quatre heures, des douleurs assez vives se font sentir, et dès-lors la tension et le gonflement inflammatoire commencent

à avoir lieu. Le malade éprouve une chaleur brûlante dans les environs de l'ulcère, qui, le lendemain de l'opération, sont évidemment enflammés et tuméfiés. Cette inflammation persiste pendant quelques jours; si elle était trop considérable, on pourrait la modérer par des fomentations émollientes. Bientôt au-dessous de la croûte formée par le caustique et par la surface de l'ulcère qu'il a convertie en escarre, il s'établit une suppuration un peu jaunâtre, et la cicatrice commence à se former en allant de la circonférence au centre. Peu-à-peu cette croûte est poussée en avant, ou plutôt paraît se détacher des parties sous-jacentes, parce que le gonflement de celles-ci diminue, et enfin au bout de dix ou quinze jours, et quelquefois plus tard, elle tombe. On est tout étonné alors de trouver une cicatrice épaisse et blanchâtre, entièrement formée, ou bien il ne reste plus qu'une petite ulcération que l'on panse comme une plaie simple, et dont la guérison ne se fait pas attendre long-temps.

Tel est le mode d'application du caustique arsenical, et tels sont les phénomènes qui la suivent. Faut-il rapporter ici les nombreux exemples de l'heureux emploi de ce médicament? Non sans doute; il suffit de dire que tous les grands chirurgiens dont la France s'honore en ont toujours retiré les plus grands avantages.

Quelques-uns, considérant que l'*oxide blanc d'arsenic* est le seul des ingrédiens de cette poudre composée qui soit caustique, conseillent d'en retrancher le sang-dragon, et surtout la cendre de semelle de souliers. Il faut l'avouer, ces substances ne donnent aucune propriété au médicament; mais étant ajoutées dans les proportions indiquées, elles étendent l'arsenic, le divisent, l'enchaînent et le retiennent à la surface de l'ulcère, où il borne alors ses effets; au contraire, si on l'applique seul ou peu divisé, soit sur la peau, soit sur une surface dénudée où l'absorption est bien plus active qu'à la peau, il produit les accidens les plus fâcheux. Il est donc bien important d'étudier ses propriétés, son mode d'application, et de distinguer les cas où il peut être utile; et c'est ce qui doit me faire pardonner les longs détails dans lesquels je suis entré.

Fabrice de Hilden dit qu'on appliqua de la poudre d'arsenic sur un chancre que portait un homme très-robuste, et il mourut au bout de peu de jours, après avoir éprouvé des douleurs très-vives, des vomissemens, une fièvre violente, du délire, etc. (*obs.* 8, *centur.* 6). M. *Cullerier*, chirurgien en chef de l'hôpital des Vénériens, ayant supprimé le sang-dragon, appliqua la pâte arsenicale sur deux ulcères chancreux, et les malades éprouvèrent de violentes coliques qui ne furent que difficilement calmées.

Ces faits et quelques autres analogues que je pourrais citer montrent combien l'acide arsénieux est un médicament actif, et font voir la nécessité de l'étendre, d'affaiblir son action par son mélange avec d'autres substances. *Guy de Chauliac* dit : « L'arsenic est « médicament fort et violent, esmouvant fièvres et mauvais acci- « dens, faisant grande opération en petite quantité ». Et ailleurs : « C'est un médicament farouche qu'il faut réprimer, et pour cela « qu'on le mette en poudre, et soit pétri avec suc de choux ou de « morelle, ou d'autre herbe froide, puis soit desseiché. On fait cela « trois ou quatre fois, puis on en forme des trochisques ». La poudre bénite de *Fuschius*, qui lui avait mérité le nom de *guérisseur de cancers*, le médicament célèbre en Irlande, sous le nom de *remède de Plunket*, ont aussi pour base l'arsenic, mais convenablement étendu dans des poudres végétales.

On pourrait se demander si les accidens causés par ce médicament employé par des mains inhabiles sont dépendans de l'irritation locale que produit le caustique, et ne sont que sympathiques; ou s'ils sont le résultat de son absorption. Ce serait une belle occasion de disserter longuement sur les effets des médicamens, sur leurs rapports sympathiques avec certains organes, sur les altérations que ceux-ci éprouvent dans leurs tissus, sur les modifications infiniment variées des diverses fonctions à la suite de l'ingestion ou de l'application à l'extérieur de telle ou telle substance médicamenteuse; mais ces discussions ont déjà tant de fois entravé la médecine pratique, que je crois qu'on doit éviter avec soin de s'y engager :

Rationalem quidem puto medicinam esse debere ; instrui verò ab evidentibus causis, obscuris omnibus non à cogitatione artificis, sed ab ipsâ arte, rejectis (Cels. *præfatio*, lib. 1).

Avant de terminer cet article, faisons une remarque importante. Le cancer est le même partout ; lorsqu'il est local, on peut quelquefois le guérir en l'emportant avec l'instrument tranchant ou en le consumant avec les caustiques. Mais lorsqu'il dépend d'un vice interne primitif, ou quand, par les progrès du mal l'infection cancéreuse est devenue générale, ces moyens ne procurent qu'une guérison imparfaite, temporaire, et la maladie, qui répullule bientôt sévit avec bien plus de cruauté que si on ne l'eût pas attaquée. Les ulcères chancreux sont moins souvent liés à un vice de la constitution que le cancer des mamelles, des testicules, etc. Cependant, cela arrive assez fréquemment, et alors l'érosion ulcéreuse se renouvelle, soit qu'on ait cherché à l'emporter avec le bistouri, soit qu'on ait voulu la détruire avec les caustiques ; cela a lieu surtout lorsque l'ulcère est ancien, très-étendu, et adhérent aux parties sous-jacentes. M. *Boyer*, en a vu plusieurs exemples, et il n'est pas de praticien qui n'ait observé la même chose. C'est dans ce cas que la dénomination de *noli me tangere* est applicable à cette maladie. Alors la chirurgie doit être expectante, ou elle ne doit avoir de moyens que pour calmer les vives douleurs qui souvent tourmentent les malades. Quand l'observation et l'expérience ont prononcé, il faut vouer à un oubli total le perfide conseil que donne Celse : *Satius est anceps auxilium experiri, quàm nullum.* (lib. 11, cap. 11. Sect. 1).

Cornes à la peau. C'est ici le lieu de dire un mot de certains ulcères qui se recouvrent de croûtes formées par l'addition de couche successives, lesquelles acquièrent au bout d'un certain temps une longueur plus ou moins considérable, et finissent par offrir l'apparence de cornes dont elles ont la forme et la dureté, mais non l'organisation, ni le tissu fibreux. On lit, dans le tome septième des mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, deux exemples de

cornes situées à la cuisse. Une femme de soixante-dix ans en portait une à la partie interne de la cuisse gauche, qui ne lui faisait aucun mal, mais qui lui déplaisait. Un chirurgien la lui ôta avec une traînée de liqueur caustique appliquée sur la peau, tout autour de la racine de la corne. A cette occasion, *Morand* rapporte qu'une femme âgée de soixante-quinze ans, eut successivement trois cornes semblables au côté interne de la cuisse droite; on emporta les deux premières avec le bistouri, mais la répullulation eut lieu. On fit tomber la troisième, qui était si longue, qu'elle gênait les mouvemens de l'autre cuisse, par l'application d'un caustique, et elle ne revint plus.

Ces sortes d'excroissances étaient-elles une dégénération particulière de l'épiderme? Tenaient-elles à un vice de la peau? Ou bien n'était-ce que des croûtes formées à la surface d'un ulcère, par la dessication de la matière purulente qui s'y forme sans cesse, comme je l'ai observé une fois. Une femme âgée de trente-cinq ans vint me consulter pour une corne qu'elle portait depuis plusieurs années à la région pariétale gauche. Dans l'origine, ce n'était qu'un petit bouton que la malade avait écorché et qui s'était recouvert de gales qui avaient été enlevées à différentes reprises. Je vis une espèce d'excroissance de la grosseur du petit doigt, recourbée à son extrémité, ayant précisément la forme et l'apparence de celle qui est gravée dans les Mémoires de l'Académie, t. 7, pl. 1.re, fig. 1; elle était dure et fortement adhérente au cuir chevelu. En l'examinant attentivement, je m'aperçus qu'elle reposait sur une tumeur peu saillante de la grosseur d'une noisette, qui avait son siége dans l'épaisseur de la peau. Je pensai qu'il fallait l'enlever avec le bistouri. La plaie résultante de cette petite opération a été bientôt cicatrisée, et la corne n'a pas répullulé. Elle était formée d'une substance très-dure, granulée dans sa cassure, et n'offrait aucune trace de fibres ni de vaisseaux, rien en un mot qui parût organisé. J'aurais pu employer les caustiques, comme on l'avait fait dans les deux cas cités précédemment, mais je regardai l'opération avec l'instrument tranchant comme plus prompte, moins douloureuse, et plus sûre.

Il faut terminer cette thèse inaugurale. Je suis bien loin d'avoir parlé de toutes les maladies qui peuvent nécessiter l'emploi des caustiques ; mais je crois en avoir assez dit pour montrer combien ils sont utiles, et combien aussi il faut de discernement pour les employer à propos. J'ai taché de rendre mon travail le plus fructueux possible, en n'exposant que des idées relatives à la pratique médicale. Avant de prendre la plume, je m'étais bien pénétré de ce précepte d'Horace :

Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus. . . . . .

Si je n'ai pas réussi au gré de mes vœux, au moins je puis dire avec *Guy-Patin* : « La gloire d'avoir fait quelques efforts reste, quand « même l'événement ne répondrait pas au travail ».

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*E versione* FOESII).

I.

Ad summos morbos summæ ad unguem curationes adhibitæ optimè valent. *Sect. I, aph.* 6.

II.

Quibus cancri occulti oriuntur, eos non curare præstat : curati namque, citò pereunt ; non curati verò, diutiùs perdurant. *Sect. VI, aph.* 38.

III.

Quibus diuturno coxendicis dolore conflictatis, femoris caput suo loco excidit, iis crus tabescit, et claudicant, nisi urantur. *Ibid., aph.* 60.

IV.

Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat ; quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat ; quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia reputare oportet. *Sect. VII, aph.* 88.